

Image not found or type unknown



Cree une activitee a temps perdu a mon domicile

Par **escargot70**, le **09/09/2012** à **13:44**

Bonjour, rnje suis assistante maternel avec 2 enfants sous contrat a 30 heures semaine soit 3 jours semaine ;j aimerais cree dans mon garage qui est aménagé un institut ongulaire et y travailler pendant les jours ou je n ai pas les enfants ;bien entendu c est un lieu qui sera aménagé de façon que mes deux activités soit bien séparé par les lieux ,aussi bien dans les horaires;rne voulez savoir si cela ete possible et si on ne risquer pas de m enlever mes agrements ?

Par **trichat**, le **20/11/2012** à **08:52**

Bonjour,rnrnSi vos deux activités se déroulent sur des jours différents, il n'y a pas à priori d'incompatibilité.rnMais par mesure de prudence et de courtoisie, il conviendrait de poser la question aux parents des enfants dont vous avez la garde. S'ils n'y voient pas d'inconvénient, vous n'avez rien à craindre.rnrnCordialement.